

Ce livre, orné d'une photographie de Pie IX, suivi d'une notice biographique sur Léon XIII et d'une liste des 263 Papes qui se sont assis dans la chaire de St. Pierre jusqu'à Léon XIII, se donne pour la modique somme de 30 centins. S'adresser au *Canadien*.

ERREUR A CORRIGER.—Le paragraphe qui suit a été omis à l'impression, par inadvertance, dans l'article sur les Naturalistes anciens, dans notre dernier numéro. Il doit prendre place à la page 81, avant l'alinéa commençant par "La culture des arts."

On reste confondu d'étonnement et d'admiration en présence de cette parole du grand roi. Jusqu'où sa science ne s'étendait-elle pas? *Il a connu la constitution de l'univers; il a pénétré les choses les plus cachées; Dieu lui a donné la véritable science de toutes choses, l'intelligence des problèmes les plus difficiles.* Quel est le savant du XIXe siècle qui oserait en dire autant de lui-même?

Voici comment M. de Blainville apprécie la science de l'illustre roi Salomon:

"La culture des arts....."

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

AUX NÉVROPTÈRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Vol. VIII du *Naturaliste*, page 185.

Psoccus con/aminatus, Hag. L'espèce décrite ici sous ce nom, n'est qu'une variété de la précédente; il faut la retrancher.

Page 186, au lieu de *Psocus Canadensis*, n. sp., lisez:

6. **Psoc pur.** *Psocus purus*, Walsh.

Page 186, au lieu de *Psocus aurantiacus*, Hag., lisez:

8. **Psoc jaunâtre,** *Psocus flavidus*, Walsh.

Ajoutez ensuite l'espèce qui suit :

8. *Psoc du Saule*. *Psocus salicis*, Fitch.—Long. .07 pce. Brun ; la tête et le thorax de couleur cuivrée ; front grand ; antennes très grêles, un peu plus obscures à l'extrémité. Pattes pâles. Ailes hyalines, nervures pâles, cellule discoïdale ouverte ; stygma hyalin, sans aucune tache, tronqué en avant ; cellule marginale postérieure elliptique.—C.

Cette espèce, dont les couleurs sont assez peu prononcées, se distingue surtout par la nervation de ses ailes.

Aux pages 189, 190 et 191, nous avons décrit cinq espèces de *Ptéronarceys*, dont trois étaient données comme nouvelles. Ayant soumis nos types au Dr. Hagen, de Cambridge, Mass., le savant Névroptérologiste, après confrontation avec ses propres types, en est venu à la conclusion, jusqu'à ce qu'un plus grand nombre de spécimens tant mâles que femelles et en meilleure condition, puisse permettre d'assurer le contraire, que toutes nos espèces se réduisent finalement aux deux qui suivent, les autres n'en étant que des variétés.

Rebord de la base des antennes avec une pointe obtuse au milieu ; ♀ avec le 8e segment ventral presque droit à l'extrémité et sans carène au milieu 1. *regalis*.

Rebord de la base des antennes avec une pointe aiguë au milieu ; ♀ avec le 9e segment ventral strié transversalement et bicaréné au milieu 2. *biloba*.

Pt. rectus, Prov. et *Pt. flavicornis*, Prov. ne sont que des variétés du précédent, du *regalis*. Ces insectes étant assez variables dans leur coloration, il n'est pas rare d'en rencontrer avec les antennes, les soies et l'abdomen à couleurs beaucoup plus claires. De même aussi pour la taille.

Au lieu de *Pteronarcys bicarinatus*, n. sp., lisez :

2. *Pteronarcys bilobé*. *Pteronarcys biloba*, Newm. ; *Pt. Pictetii*, Prov.

Il arrive assez souvent que les stries transversales du 9e segment abdominal de la ♀ sont presque obsolètes, de même que ses carènes, de sorte que ces caractères ne doivent venir qu'après ceux de la forme pour leur importance.

Pour ce genre, comme pour la plupart des Névrop-

tères, ce ne sera qu'après des études plus prolongées et l'examen d'un grand nombre de spécimens en bonne condition, qu'on pourra être fixé définitivement sur la distinction des espèces. Malheureusement l'extrême fragilité de ces insectes une fois desséchés, et le petit nombre aussi des amateurs qui se sont occupés de cet ordre, font qu'on ne rencontre dans toutes les collections que des spécimens plus ou moins mutilés, et la plupart du temps fort imparfaits.

Il n'y a pas de doute aussi que les caractères particuliers aux larves ne puissent fournir des données précieuses pour la distinction des espèces; c'est aux amateurs à se mettre courageusement à l'œuvre, pour suivre ces intéressants insectes dans leurs évolutions. Si la vie aquatique de ces larves exige des soins particuliers pour suivre leur développement dans des aquariums, ce ne sont cependant point là des obstacles insurmontables, et l'assiduité qu'exigent de telles observations se trouvent amplement compensée par le plaisir qui nous est offert de voir, réellement, la nature opérer sous nos yeux.

Page 211, au lieu de *Perla abnormis*, Newm. lisez :

1. Perle aride. *Perla arida*, Hag.

Page 212, au lieu de *Perla marginipes*, nov. sp., lisez :

4. Perle jaunâtre. *Perla flavescens*, Walsh.

Page 215, au lieu de *Capnia pygmaea*, Burm., lisez :

2. Capnie fausse-nécydale. *Capnia necydaloides*, Pict.

Page 215, au lieu de : *Isopterix cydippe*, Newm., lisez :

Isoptérix naine. *Isopterix nana*, Hag.

Page 216, au lieu de : *Taniopterix fasciata*, Burm., lisez :

Ténioptérix maure. *Taniopterix maura*, Walk.

Page 217, *Nemoura completa*, Walk. et *N. albidipennis*, Walk. ne sont que des variétés d'une nouvelle espèce que nous nommerons

Némoure incertaine. *Nemoura incerta*, n. sp.

Page 217, *Nemoura nigrilla*, nov. sp., n'est qu'une variété de la précédente, *N. perfecta*, Hag.

Page 218 au lieu de : *Leuctra tenuis*, Pictet, lisez :

1. Leuctra faible. *Leuctra tenella*, nov. sp.

Page 218, au lieu de : *Leuctra ferruginea*, Walk., lisez :

2. Leuctre brune. *Leuctra brunnea*, nov. sp.

Page 265, au lieu de *Ephemera simulans*, Walk., lisez :

Ephémère guttulée, Pictet.

Page 265, au lieu de : *Palingenia limbata*, Serv., lisez :

Palingénie bilinéolée. *Palingenia bilineata*, Say.

Page 266, remplacez le genre BAETIS par le suivant :

Gen. HEPTAGÉNIE, *Heptagenia*, Walsh.

Deux soies caudales dans les deux sexes. Yeux des mâles simples, gros et rapprochés. Quatre ailes bien réticulées. Tarses postérieurs de 5 articles.

Page 266, au lieu de : *Baetis interpuctata*, Say, lisez :

Heptagénie terminée. *Heptagenia terminata*, Walsh.

Page 267, au lieu de : *Cloe Quebecensis*, nov. sp., lisez :

Heptagénie de Québec. *Heptagenia Quebecensis*, nov. sp.

Puis faites suivre le genre qui suit :

Gen. SIPHLURE, *Siphlorus*, Eat.

Deux soies caudales avec rudiment d'une soie externe. Médiaires parfois articulés. Yeux du mâle simples et entiers. Tarses de 5 articles.

Page 267, au lieu de : *Baetis Canadensis*, Walker, lisez :

Siphlore de Québec. *Siphlorus Quebecensis*, nov. sp.

Page 267, au lieu de : *Baetis femorata*, Say, lisez :

Siphlore alternant. *Siphlorus alternans*, Say.

Page 267, au lieu de : *Cloe unicolor*, Hag., lisez :

Cloe rougeâtre. *Cloe rubescens*, nov. sp.

Page 323, au lieu de : *Agrion irene*, Hag. lisez :

Agrion de Hagen. *Agrion Hageni*, Walsh.

Page 325, au lieu de : *Agrion Canadense*, nov. sp. lisez :

Agrion civil. *Agrion civile*, Hag.

Page 326, *Agrion civile*, n'est qu'une variété de *Agrion Ramburii*, Selys.

Vol. IX. du Naturaliste.

Page 40, aux 5 espèces de *Gomphus* décrites, ajoutez la suivante.

6. Gomphe des rochers. *Gomphus (Ophiogomphus) rupensulensis*, Walsh.—♀ Long. 2.15 pouces; extension des ailes 2.80 pces. Tête et thorax d'un beau vert de gazon, abdomen brun-jaunâtre. Mandibules brun-roussâtre, une bande transversale noire sur le front à l'endroit des oelles. Antennes brun-foncé avec un anneau pâle à la base. Thorax vert, avec les sutures et le prothorax brun-roussâtre, une tache verte avec un petit sillon au milieu sur chacun des deux plis transversaux formant le collier, une carène blanchâtre au milieu du dos du prothorax; les flancs entièrement verts, le dessous brun. Pattes jaunâtres, l'extrémité des cuisses avec les jambes en avant, noir, les tarse noirs, les postérieures tachés de jaunâtre extérieurement, les jambes ciliées-épineuses. Ailes hyalines, légèrement lavées de jaune à la base, stigma allongé, brun-jaunâtre. Abdomen jaunâtre, le premier segment plus ou moins taché de vert, les segments 2-7 avec la suture noire, et une tache allongée noire sur les côtés; appendices terminaux courts, la plaque vulvaire bifide, jaunâtre, chaque partie terminée par un éperon courbe brunâtre.—R.

Ce bel insecte a été capturé à St. Hyacinthe.

Page 41, à l'espèce décrite du genre *Cordulegaster*, ajoutez la suivante.

2. Cordulégastré oblique. *Cordulegaster obliquus*, Say.—Long. 3.32 pces, extension des ailes 4.48 pces. Noir avec taches jaunes-verdâtres. Tête à occiput tuberculeux, face avec deux bandes noires. Thorax noir avec poils gris, le dos avec 2 taches eunéiformes et deux stries obliques sur les flancs, jaunes. Pattes noires, la base des cuisses brune. Ailes hyalines, stigma allongé, fauve; membranule blanchâtre. Abdomen allongé, égal, noir, le dos avec une ligne jaune-verdâtre sur le milieu, dilatée au milieu de chacun des segments 5-8; appendices courts, trigones, aigus, avec une dent à la base en dessous, les inférieurs quadrangulaires, tuberculeux au sommet; plaque vulvaire courte, bifide, jaune, noire à l'extrémité.—PC.

Capturé à St. Hyacinthe.

Page 41, *Petalura Thoreyi*, Hag.

Nous avons quelques doutes sur la rencontre de cet insecte dans notre Province. Il pourrait se faire que l'ayant capturé en Georgie, nous l'aurions confondu avec nos espèces indigènes.

A continuer.